



FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT Stages Multisports

A retourner dûment signé avec les documents d'inscription

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire, représentant ses enfants mineurs, peut accéder aux stages multiports proposés par la Mairie de Châteauneuf-sur-Loire dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que l'organisateur du stage multisports s'engage à appliquer et à faire respecter le protocole sanitaire édicté par le gouvernement pour freiner la diffusion de la Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle,
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, l'organisateur du stage multisports ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19,
- Il atteste avoir été informé que la municipalité et le Service des Sports se réservent le droit d'annuler à la demande de l'Etat le/les stage(s) multiport(s) si les mesures de préventions liées à la Covid-19 ne pouvaient être respectées malgré les mesures engagées pour appliquer les protocoles sanitaires et les règles de distanciation sociale imposés, ou s'il s'avère qu'un risque de contamination quel qu'il soit était décelé,
- Il s'engage à signaler immédiatement aux responsables des stages multisports ou à la Mairie tout soupçon de symptômes notamment liés à la Covid-19 affectant leur(s) enfant(s) inscrit(s) ou l'un des membres de sa famille. Le cas échéant, il s'engage à ne pas réintégrer son (ses) enfant(s) au(x) stage(s) en cours,
- Il s'engage ainsi que son (ses) enfant(s) à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive où se dérouleront les activités sportives, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés,
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le Ministère des Sports,
- Il s'engage également à respecter les consignes ou obligations édictées par l'organisateur du stage pour adapter et organiser les activités des stages multisports au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom/Prénom du(es) responsable(s) légal (aux) :

.....
.....

Atteste avoir pris connaissance du « Formulaire de reprise d'activité en sortie de confinement » (p. 1) et du « Protocole de sortie de confinement » (p.2).

Fait à, le...../...../ 20.....

Signature(s)

PROTOCOLE DE SORTIE DE CONFINEMENT

REGLEMENT A RESPECTER AU COURS DU STAGE MULTISPORTS

A conserver par les familles

Température : Il est rappelé qu'il relève de la responsabilité des parents de prendre chaque matin la température de leur enfant (elle doit être < 37,8°) et de ne pas l'envoyer au stage multisports s'il présente les symptômes de la COVID-19, jusqu'à ce qu'un médecin ait statué sur l'état de santé de l'enfant.

Accès au Lièvre d'Or (enfants & parents) :

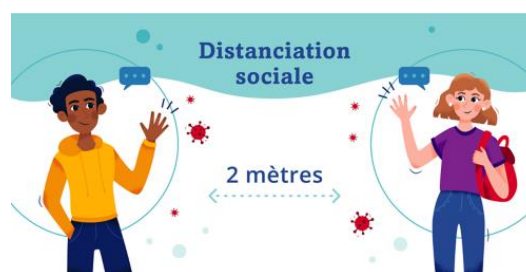
Les rassemblements devant la structure d'accueil (Complexe sportif du Lièvre d'Or), sans respect de la distanciation sociale, sont interdits.

Les parents n'ont pas le droit d'entrer physiquement dans les bâtiments.

Masques : Port du masque recommandé lors de la dépose et la récupération des enfants.

Distanciation sociale (enfants & parents) :

Maintenir une distance physique de 2 mètres peut aider à arrêter la propagation du virus lors de la dépose et la récupération des enfants au stage multisports



GESTES « BARRIÈRE » :

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Trousseau de l'enfant :

- Apporter sa propre bouteille d'eau marquée au nom de l'enfant pour la journée -> 1 Litre.
- Venir habillé et chaussé en tenue de sport (pas de vestiaires à disposition).
- Casquette, vêtements de pluie, crème solaire... suivant la météo : marqués impérativement au nom de l'enfant.
- 1 paire de basket propre en cas de pratique intérieure.
- 1 serviette individuelle pour se sécher après les activités.
- Prévoir 1 paquet de mouchoirs à usage unique chaque jour.
- Pause déjeuner : repas froid uniquement.
- Masques : non obligatoire pour les enfants mais les parents peuvent leur en fournir.
Auquel cas : 2 masques / jour + 1 sac plastique fermé, type sac de congélation avec zip, pour isoler les masques portés.

Fourni par la Mairie :

- Gel hydro alcoolique
- Mise à disposition des sanitaires pour le lavage des mains systématique à chaque arrivée et départ.
Puis fréquemment dans la journée et après chaque passage aux toilettes.